MONNEVILLE INFOS

Juillet 2022

Cher(e)s habitant(e)s,

Avec l'arrivée de l'été, je vous souhaite des jours meilleurs dans un monde insensé.

En peu de temps, l'Europe a changé. A nos portes se trouve l'horreur de la guerre en Ukraine.

Diverses mobilisations sont apparues sur notre commune, je tiens à vous remercier pour vos actions et dons.

La crise sanitaire ne s'est pas faite oublier, malgré les levées des restrictions, les cas positifs augmentent chaque jour.

Nous devons rester vigilants et garder les gestes barrières. Malheureusement, ce n'est pas encore la fin de cette épidémie.

Une nouvelle fois, je souhaitais remercier tous les acteurs qui interviennent dans cette lutte contre cet ennemi invisible. Un grand merci à l'ensemble de l'équipe médicale sur Monneville, à nos infirmières et notre médecin.

L'équipe municipale continue à oeuvrer pour vous apporter le meilleur des festivités possibles:
- le 13 juillet, sera organisé le feu d'artifice sur le terrain de foot précédé d'un repas avec mis à disposition de barbecues (pain, desserts, boissons non alcoolisées fournis) ;
- le troisième week-end de septembre, nous n'oublierons pas la fête de Monneville avec sa brocante ;
- en fin d'année, un Spectacle pour nos enfants aura lieu avec la remise des cadeaux par le véritable Père Noël.

Nos actions sur le terrain s'intensifient avec la réfection des abords de la chaussée rue du Durant puis la création des trottoirs rue de Tumbrel.

J'ai également souhaité que la commune participe aux concours des "Mairies fleuries". Vous constaterez que la mairie et son enceinte ont été revêtues de leur plus bel apparat.

Des travaux sont à l'étude concernant l'isolation des logements appartenant à la commune.

Mais surtout, n'oublions pas notre terrain multisport, projet qui a été étudié et choisi par le Conseil Municipal des Jeunes, puis validé en Conseil Municipal. Un autre projet est en cours d'élaboration par le Conseil Municipal des Jeunes. Merci à eux pour leur implication et leur bonne humeur.

Merci aux élus pour leur dévouement dans la gestion des projets de la commune.

Les taux d'imposition fixés par la commune n'augmenteront pas, mais les bases fixées par l'Etat augmenteront de 3,4%.

Je souhaite finir cet édito en évoquant les incivilités auxquelles nous devons faire face. Une plainte est systématiquement déposée en gendarmerie.

Par exemple, les dépôts sauvages de déchets, les dégradations de mobilier urbain et les tags.....

Le "Bien vivre ensemble" est un art de vivre qui nous anime tous et encore plus particulièrement dans notre village du Vexin. La lutte contre les incivilités est l'affaire de tous: nuisances sonores, non respect des hauteurs et les largeurs des clôtures végétales, crachats, manque de respect envers les personnes....

Je tiens à remercier tous les services de la commune pour leur aide au quotidien. Sans eux, nous ne pourrions pas réaliser tous les projets qui sont menés par l'équipe municipale.

Pour finir je souhaitais vous mettre en garde sur les travaux réalisés dans le cadre des économies d'énergies. Avant de commencer les travaux assurez vous que l'arrêté de non opposition vous soit notifié, il y a encore trop de sociétés qui commencent les travaux alors que cet arrêté n'est pas délivré, pire lorsque celui-ci est d'opposition au projet.

Je vous souhaite à tous de belles vacances d'été.

William BLANCHET
Maire de Monneville

Un City Stade à Monneville !

Le Conseil Municipal des Jeunes a présenté aux élus lors de la séance du C.M. du 7 mars dernier les 3 projets étudiés pour la réalisation du City Stade. Avec conviction, ils ont su convaincre leurs ainés de retenir leur choix !
Ainsi, par délibération du 28 mars dernier, la création du City stade a été approuvée par l'ensemble des élus pour un montant de 73 100 € H.T. réparti avec le plan de financement suivant :

Conseil départemental de l'Oise	21 930 € (30%)
Agence Nationale du Sport	36 550 € (50%)
Fonds propres de la commune de Monneville	14 620 € (20%)

Le City Stade, de dimension 12m x 25m sera construit sur l'emplacement actuel du terrain de handball et de basket (rue du berger rouge). Nous espérons sa réalisation au premier trimestre 2023.

Un médaillé à Monneville ! « Ce que vous avez réalisé est extraordinaire »

Depuis l'âge de 6 ans, Diégo pratique le judo. Enfant timide et réservé, il choisi cette discipline pour Vouloir s'ouvrir vers les autres !

Dès la 3ème, il rejoint l'école « Pôle espoir » d'Amiens où, de stages en compétitions, il remporte ses combats au niveau Départemental puis Régional pour arriver au Championnat de France.

La consigne avec son entraineur était claire « Monter sur le podium » …Objectif atteint avec 6 combats plus durs à chaque tour. Il se retrouve parmi les 51 meilleurs nationaux issus de sports études, structures fédérales et clubs. Un championnat de haut niveau!

Parcours parfait jusqu'au quart de finale, où il perd son combat au golden score (temps de combat supplémentaire pour départager deux combattants) puis accède aux repêchages pour remporter la médaille de bronze au terme d'un dernier combat titanesque.

Son entraineur Christian souligne « beaucoup de volonté, de travail, de caractère, sans oublier l'accompagnement de sa famille à tous les tournois majeurs nationaux qui permettent à Diego de s'accomplir et réussir parmi les meilleurs de sa discipline. Un exemple pour nos jeunes!

Diégo a été reçu en Mairie de Monneville par William BLANCHET et Isabelle BOURGNINAUD.

Monsieur Le Maire a été heureux de le recevoir avec sa famille et lui a témoigné toutes ses félicitations:

« Félicitation à toi Diégo pour ce parcours et ton admission au « Pôle France » à Strasbourg ! »

<u>Le 2 & 3 Avril</u> s'est déroulé le championnat de France Cadets 14-15-16 ans) à l'Institut National du Judo à Paris, porte de Châtillon.

Le judoka Diego SEGURA REIRA, habitant de MONNEVILLE, licencié et formé à l'ASV Judo Marines a décroché la médaille de Bronze dans la catégorie des -46kgs.

Le parcours est encore long, Diégo aura besoin de toute son énergie de toute sa motivation pour la suite

Les cours de Pilates à Monneville continuent de rencontrer un certain succès …

A Monneville, les cours de Pilates Mat (sur Tapis) sont dispensés par un professeur diplômé, membre de la Fédération des Professionnels de la Méthode Pilates, et de son comité scientifique.

Vous voulez en savoir plus ?
La méthode Pilates, ou Pilates tout court, est un ensemble d'exercices physiques développé par Joseph Pilates, un passionné de sport et du corps humain, au début du XXe siècle. La méthode Pilates peut être pratiquée au tapis avec ou sans accessoire ou à l'aide d'appareils dédiés.
Parmi les bienfaits de Pilates se trouvent un renforcement musculaire équilibré. Chaque exercice vise à faire travailler le corps dans son ensemble - avec une bonne respiration, contrôle et précision. Ce développement harmonieux favorise symétrie et équilibre, tout en réduisant la pression sur les articulations.
Le travail du centre aide, entre autre, à affiner la silhouette. La posture s'améliore mécaniquement.
Mais ce n'est pas tout ! La méthode va au-delà des bénéfices purement physiques. Cette approche demande concentration et attention – et aide à la relaxation. Pilates a recruté ses premiers adhérents parmi des danseurs professionnels et sportifs de haut niveau, mais la méthode n'est pourtant pas réservée qu'aux champions ! Peu importe vos capacités physiques, cette méthode pourra s'adapter à vous.

Détails des séances :
Les lundis de 12h30-13h25 et 13h30-14h25
Groupes maximum 10 personnes
10€/personne/séance.
Ouvert(e)s à tous, débutant(e)s bienvenu(e)s.

Renseignements et Réservations :
Tracey Betts-Allen. Ostéopathe
Tél : 06 08 92 87 40
Ou
traceyosteo@gmail.com

Conseil Municipal des Jeunes

Après avoir mis en place une réunion d'information le 10 décembre 2021, sept jeunes de Monneville ont renseigné la fiche de candidature pour postuler au Conseil Municipal des Jeunes (CMJ).

Le 8 avril 2022, sous la direction de Catherine Maquignon, accompagnée de William Blanchet, Francis Noël, Isabelle Bourgninaud et Franck Véron, s'est déroulée l'élection du Maire et de son adjoint.

Lola Jagorel a été élue Maire du Conseil Municipal des Jeunes et Lana LE CLECH a été élue Adjointe au Maire.

Les Conseillers Municipaux sont: Cloé Patte, Lucile Sirdey, Eliot Danquigny , Enzo Guillard et Lucian Noël.

Ils ont déjà montré leur implication en travaillant sur le programme du City stade de Monneville.

Ils se sont de nouveau réunis et se sont fixés un nouvel objectif.

Nous les remercions pour leur détermination et leur investissement dans l'élaboration de projets collectifs.

Ils ont encore beaucoup d'idées !

A la rencontre de notre boulanger « Aux délices de Monneville »

Erwan et Amélie ont repris la boulangerie de Monneville depuis septembre 2021.
Après ma formation, avec mon épouse, nous nous sommes lancés dans l'aventure ; avoir notre propre boulangerie. D'abord nous reprenons une boulangerie à Paris 16 ème puis, pour une vie de famille plus sereine, nous décidons de quitter la capitale pour nous installer à la campagne.

Il faut aimer ce que l'on fait, la boulangerie, ma passion depuis toujours.

Grace à mon parcours professionnel, en septembre je formerai 2 jeunes apprentis au métier de boulanger.
Prêt à s'impliquer dans la vie du village Erwan propose ses produits aux associations comme à la commune.
Les enfants du village ont ainsi pu se régaler avec des chocolats de Pâques fait maison, offerts gracieusement au comité des fêtes lors de la chasse aux œufs en avril dernier.

Infos brèves …

Les effectifs pressentis pour la rentrée scolaire au R.P.I. 2022/2023

Les effectifs de la rentrée prochaine inscrits au Regroupement Pédagogique Intercommunal de la Pierre-Frite s'élèvent à 135 élèves, avec la répartition suivante :

A Monneville	A Lavilletertre
. P.S : 12 . M.S: 19 . G.S : 20 . C.P : 17	. CE1 : 24 . CE2 : 17 . CM1 : 16 . CM2 : 10
Soit un effectif de 68 élèves répartis sur 3 classes	Soit un effectif de 67 élèves répartis sur 3 classes

Il est bien entendu rappelé qu'il ne s'agit que d'une prévision, susceptible de fait d'évoluer.

Fête Nationale du 14 juillet

La Mairie de Monneville organise la célébration de la Fête Nationale le mercredi 13 juillet à partir de 19H00 à l'école avec barbecues mis à disposition, pain, desserts et boissons non alccolisées fournis par la mairie.
La retraite aux flambeaux partira de l'école vers 22h00-22h30 pour mener au stade pour le feu d'artifice !

Toutes les délibérations du C.M en ligne !

La commune de Monneville n'a pas attendu l'obligation récente de publier sur Internet, à compter du 1er janvier 2022, les délibérations des séances du Conseil Municipal, pour porter à la connaissance des monnevillais l'ensemble des délibérations et arrêtés pris lors des séances publiques. Donc, vous pouvez consulter ou télécharger les comptes rendus du C.M depuis mai 2020 sur le site monneville.fr / Rubrique « Vie municipale » / « le Conseil municipal ».
Mais, bien entendu, la mairie continue à afficher également ces documents sur les panneaux d'affichage prévus à cet effet.

Dématérialisation des demandes ou des déclarations :

Depuis le 1er janvier 2022, en complément des dispositions existantes, vous pouvez déposer votre demande (permis de construire, de démolir ou d'aménager, déclaration préalable de travaux ou certificat d'urbanisme) sur l'adresse mail suivante: urbanisme@monneville.fr
Vous pouvez retrouver ces formulaires de demandes ou de déclaration sur le site internet de la commune monneville .fr / rubrique « vie pratique » / « Démarches administratives »

Civisme et voisinage : toujours d'actualité !

« le vivre ensemble » subit malheureusement toujours et encore des entorses par certains monnevillais !
⇨ Cela commence par des nuisances sonores, toujours considérées comme un véritable problème de société et une véritable pollution ; ce fléau est encore plus inacceptable dans un village comme le notre !
Le bruit est jugé comme excessif à partir du moment où il « porte atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme par sa durée, sa répétition ou son intensité ».
Contrairement à l'idée reçue, le bruit dit excessif est interdit de jour comme de nuit.
Les bruits provenant de travaux, de bricolage, de jardinage et autres nuisances sonores réalisés par des particuliers peuvent déranger le voisinage en dehors des horaires :

- du lundi au vendredi : 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 19h30
- samedi : 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- dimanche et jours fériés : 10h00 à12h00

Petit rappel : les pétards sont interdits à Monneville.
⇨ Autres sources du « bien vivre ensemble », le respect des distances de plantation régie par le code civil ; il prévoit que tout arbre ou arbuste de moins de 2m doit être planté à au moins 50cm de la limite de propriété. Pour celles de plus de 2m, elles devront être plantées au minimum à 2m de la limite de propriété.
Le cas échéant, votre voisin peut vous obliger à tailler vos arbres ou arbustes.
Vous êtes aussi tenus de couper vos haies à l'aplomb de la limite de votre propriété et n'oubliez pas de ramasser les végétaux !
⇨ Nous faisons tout pour que notre village typique du Vexin reste calme et que les relations de bon voisinage soient la règle.
Respectons-nous et privilégions la discussion amiable !